# Ecole élémentaire Marcel Pagnol – 31180 CASTELMAUROU Compte-rendu du conseil d'école du mardi 7 février 2023

#### Membres présents

<u>Les représentants des parents d'élèves de l'APEC-FCPE:</u> Mmes Roulleaux-Barrière, Danel, Belinguier, Guignot, Guichard, Suquet, Triché -Caussette, Bosse, Lacroix.

L'équipe enseignante : Mmes Mercier, Gaultier, Le Roux, Mémin, Estéveny, Dargniat, Bessière et Mr Marion

<u>Membres de la Municipalité :</u> Mme Erisay, adjointe au Maire aux affaires scolaires, Mme Piget, conseillère municipale <u>Responsable aux affaires scolaires</u> : Mme Cortès

Les membres du ALAE/ ALSH: Mme Perrotin, directrice remplaçante de l'ALAE élémentaire, Mr Lescure, coordinateur ALAE ALSH et responsable CLAS

<u>Membres excusés</u>: Mr Duez, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Esquerré, Maire de la commune, les membres du RASED, Mme Ravé, Mme Rascol, Mme Coll Soler, Mr Maffre, enseignants de l'école.

Aides au secrétariat de ce conseil d'école : Mme Estéveny et Mr Marion

Horaires: 18h-20h50

## 1. VIE DE L'ECOLE

Il est à noter qu'un Service Civique, Mme Lisa Viguier, fait dorénavant partie de l'équipe. Cette personne aide à la gestion des entrées et sorties de l'école et participe à différentes activités pédagogiques dans les classes. Son contrat est établi depuis le 3 janvier 2023 et se terminera le 7 juillet 2023. Sa présence est fort appréciée.

#### Rappel de la procédure en cas d'absences

Lorsqu'un enfant est absent, la famille doit avertir l'école en laissant un message sur le répondeur de l'école (05 61 09 15 32) avant 8h45 le matin ou bien en envoyant un mail avant 8h30 (ce.0311760v@ac-toulouse.fr). De plus, au retour, un petit bulletin d'absence avec le motif devra être remis à l'enseignant pour archivage.

Cette procédure est très importante. En effet, l'école doit pouvoir donner l'alerte si un enfant parti seul de chez lui n'est pas arrivé à l'école.

## 1.1 Prévisions des effectifs pour la rentrée de septembre 2023

L'école élémentaire est fréquentée en ce moment par 253 élèves.

A ce jour, il devrait y avoir environ le même nombre d'élèves à la rentrée de septembre 2023 (équilibre entre les futurs CP et les CM2 qui quittent l'école) mais c'est sans compter les nouvelles inscriptions qui ont lieu chaque année et les éventuels départs.

## 1.2 Locaux, équipement de l'école, travaux à venir et alentours de l'école

Mme Bessière indique que la vitre de la classe 5 a été changée cet après-midi.

## ✓ La toiture de l'école

Mme Bessière rappelle ce que Mme Erisay a expliqué au précédent conseil d'école : « Un diagnostic a été effectué en septembre. Le rapport n'a pas encore été reçu. Les travaux ne seront décidés qu'après analyse de ce diagnostic et acceptation budgétaire. Comme précisé lors du dernier conseil, les travaux devront être vraisemblablement étalés sur plusieurs années et ils ne pourront être faits que sur des périodes de vacances. »

Mme Erisay: Une réunion est prévue fin février pour la présentation de l'étude de faisabilité par l'entreprise.

## √ Fourmis au coin infirmerie

Mme Bessière : Ya -t-il une nouvelle solution envisagée ?

*Mme Erisay*: Dans un premier temps, les ateliers municipaux vont traiter l'endroit comme chaque année. Si le problème persiste, des solutions seront envisagées.

#### √ Les stores de l'école

Mme Bessière : Aucun store n'a encore été changé à ce jour.

Mme Erisay: Les stores pour les classes 11, 1, 3, 7 et 6 ont été commandés. Ils sont en attente de réception.

#### ✓ Les dalles du plafond

Mme Bessière indique ce qui a été précisé par Mme Erisay lors du précédent conseil : « Il y a un reliquat de dalles après la construction de la salle informatique. Quelques dalles de la classe 7 pourront peut-être être changées. »

A ce jour, aucune dalle n'a été changée dans la classe 7.

Les parents d'élèves : Le compte-rendu de l'intervention pour se rendre compte de l'état de ces dalles est-il disponible s'il vous plait ? Les dalles qui sont entreposées dans notre local prennent de la place. Certaines pourraient servir au remplacement des dalles à changer.

Mme Erisay: Il n'y a pas de compte-rendu car ce sont les services techniques de la commune qui sont intervenus. Leur contrôle indique seulement un problème esthétique et non sanitaire. Il n'y a pas de danger de chute de dalles, ce ne sont pas des champignons que l'on voit. Dans l'immédiat, les dalles ne seront pas changées, les services techniques ne disposent pas de temps pour intervenir sur cette problématique.

## ✓ Le coin terre sous les arbres

Mme Lacroix de l'Association de parents d'élèves : Le coin terre sous les arbres pose problème. Il y a un projet de billodrome depuis quelques années. Grâce à un cofinancement « Association parents d'élèves de l'école / Ecole / Association « A l'écoute des enfants », l'installation d'un billodrome pourrait être réalisée. Il faudrait cependant que la Mairie puisse financer une dalle en béton pour niveler l'endroit.

*Mme Erisay*: Dans un souci écologique, (dés artificialisation des cours d'école) la Municipalité ne souhaite pas que le billodrome soit installé sur une dalle sous les arbres. L'installation peut être envisagée dans un autre endroit de l'école mais il n'y aura pas de budget disponible si un aménagement est nécessaire.

L'équipe enseignante : Cet endroit sous les arbres avec cette terre qui vole ne permet pas une aération correcte des classes 3 et 4 lorsqu'il y a du vent. Les enfants qui jouent dans cette zone en ressortent très sales et trouvent parfois des morceaux de verre. Des glissades, des chutes peuvent avoir lieu car la terre se dépose régulièrement sur le goudron en contrebas, Une solution est à trouver pour un réaménagement de cette zone.

Les parents d'élèves : Il faudrait voir avec d'autres mairies s'ils ont utilisé une solution à base de copeaux. Ceux-ci permettraient peut-être à la terre de ne pas s'envoler.

Mme Erisay: Nous pourrons étudier cela.

## √ Réparation système d'ouverture dans la cour du bas

*Mme Bessière* : Le portillon en question a été réparé et permet l'accès vers l'extérieur de l'école en cas d'évacuation. Il faudrait maintenant qu'il puisse se fermer car sur le temps de l'ALAE, la possibilité pour les enfants de sortir de l'école existe.

L'équipe enseignante propose de mettre la même serrure que sur le portail de la cour du haut car tous les enseignants possèdent la clé nécessaire.

*Mme Erisay* : Elle s'inquiète de savoir si tout le monde a toujours sa clé sur soi. (Animateurs ou enseignants). Elle demandera leur avis aux pompiers sur cette problématique.

Mme Perrotin et Mr Lescure : Plusieurs animateurs possèdent la clé en guestion. Il serait faisable d'équiper tout le monde.

## ✓ Sortie de l'école par le restaurant scolaire

Mme Erisay indiquait lors du précédent conseil qu'une solution pour cet éclairage avait été trouvée.

Mme Bessière: Une solution a sûrement été trouvée mais cela ne fonctionne pas à ce jour.

Mme Erisay: Il y a bien eu une intervention mais qui n'a pas abouti. Un autre système est à l'étude.

*Mme Mémin, enseignante* : Il serait aussi souhaitable qu'un détecteur de présence soit installé dans l'angle du préfabriqué pour éclairer la zone. Plusieurs personnes utilisent cette sortie et quand il fait nuit, c'est vraiment compliqué.

# ✓ En cas de grands froids ou de fortes chaleurs

*Mme Bessière* indique qu'il fait très bon dans les classes. C'est seulement dans la salle informatique que le confort thermique n'est pas au rendez-vous et que les élèves et les enseignants ont souvent froid.

Mme Bessière: Lorsque la cour est gelée le matin, est-il possible que les services techniques viennent saler le sol et passer les balais adaptés comme cela est le cas devant l'école?

Les communes ayant en charge la construction et l'entretien des écoles, il est nécessaire que les cours puissent être praticables lorsqu'il y a eu du verglas ou un peu de neige.

Nous comprenons que les services techniques soient occupés à l'entrée de 8h45. L'accueil peut se faire sans souci dans les classes mais entre l'accueil et la récréation de 10h15, il doit être sûrement possible de passer pour sécuriser la cour. Le 20 janvier, Mme Lisa Viguier et moi-même avons mis du sel dans les cours mais cela n'a pas été assez efficace. Quand les cours ne seront pas accessibles, nous ne prendrons pas le risque de faire sortir les élèves. Ils prendront alors leur récréation à l'intérieur. Les parents seront avertis que les services techniques n'ont pas pu intervenir.

*Mme Erisay*: Les écoles sont prioritaires mais d'autres endroits de la commune également. Au prochain épisode de gel, l'entrée de l'école sera sécurisée et dégelée comme cela a été le cas le 20 janvier mais il n'est pas certain que les services techniques puissent intervenir pour les cours de récréation.

Mme Bessière: Est-ce qu'un système de ventilation est prévu pour les classes pour l'avenir? Les ventilateurs achetés l'an passé par la commune ne sont pas en effet assez performants. Certains après-midis où il fait très chaud, dans les classes les plus exposées, et malgré le fait que nous utilisions des brumisateurs d'eau, nous craignons que des élèves fassent un malaise. Certains enseignants apportent leur ventilateur personnel plus performant mais cela ne peut pas être une solution à long terme.

Mme Erisay : Il n'est pas prévu cette année la pose de ventilateurs au plafond. D'autres ventilateurs pourraient peut-être être achetés.

Mme Perrotin et Mr Lescure : L'école maternelle où il fait moins chaud pourrait être utilisée sur le temps des vacances si décision de la Mairie.

## ✓ Les souhaits en équipement pour l'an prochain

Mme Bessière énonce les souhaits de l'équipe enseignante.

- La réparation ou le changement des stores dans plusieurs classes
- Classe 3 : de nouveaux stores afin de pouvoir les descendre quand les enfants ont le soleil dans les yeux et des stores sur la porte fenêtre comme dans les classes 1 et 2.
- La peinture des murs du reste du hall dans la partie du haut de l'école
- Un meuble de rangement avec entre 25 et 30 casiers pour la classe 11.
- Le changement des vidéoprojecteurs des classes 5 et 8.
- La prise en charge des frais d'impression du journal de l'école en fin d'année
- Le changement de certaines dalles du plafond qui sont usagées.
- Un petit frigo pour l'espace tisanerie du haut de l'école.
- L'installation d'un système d'éclairage pour sortir de l'école du côté du restaurant scolaire.
- L'installation d'un système audio-vidéo dans 3 classes pour gérer les entrées et les sorties sur le temps scolaire.
- L'installation de ventilateurs au plafond pour aider à la gestion des fortes chaleurs.
- Le financement par la Mairie du transport pour aller à la piscine de L'Union et de la mise à disposition d'un maître-nageur pour un des groupes d'élèves. (séances pour 6 classes)

*Mme Erisay*: Une budgétisation est en cours. Nous verrons ce qui est possible. Les séances de natation pourront être poursuivies l'an prochain.

# ✓ Budget par élève pour la rentrée de septembre 2023

Mme Bessière : L'équipe souhaiterait une petite augmentation pour ce budget qui est de 40 euros par élève depuis de nombreuses années.

Mme Erisay: Les budgets sont en cours de constitution. Nous verrons ce qui est possible.

## 1.3 Le PPMS (Plan particulier de Mise en Sûreté)

Un exercice PPMS confinement a eu lieu le mercredi 1<sup>er</sup> février. Le niveau sonore est satisfaisant partout sauf pour les 2 classes du bas. Il y aurait très certainement besoin d'installer des relais. Mme Bessière a transmis ce constat aux services techniques.

A part cela, l'exercice s'est bien déroulé.

#### 1.4 ALAE / ALSH et dispositif CLAS

Mme Perrotin et Mr Lescure exposent les points suivants :

L'ALAE rencontre quelques difficultés liées à un manque d'animateurs. En effet, l'équipe a dû faire face à une vague de démissions au mois de janvier et d'un arrêt maladie.

L'équipe a accueilli 2 nouveaux animateurs, Tristan et Laetitia. Ils se sont rapidement intégrés, ce qui a permis à l'équipe de recréer une dynamique et retrouver un certain équilibre.

Pour les postes vacants, le secteur de l'animation étant en manque de reconnaissance, cela engendre des problèmes de recrutement.

Morgane Baron prend officiellement le poste d'animatrice référente.

Malgré ce contexte, des projets sont proposés aux enfants : couture, gymnastique rythmique, athlétisme, danse, foot.

Des projets sont aussi proposés en partenariat avec des associations locales, dans le cadre du PEdT : aéromodélisme, handball et yoga (à partir de mars)

L'ALAE a également participé à la fête de Noël et aide à la préparation du Carnaval.

Sandra Ladurelle revient le 6 mars, et Adeline Perrotin termine sa mission le 14 mars.

12 élèves sont actuellement inscrits au CLAS (contrat local d'accompagnement scolaire) et deux enfants ont été désinscrits à la demande de leur famille. Ils ont été remplacés rapidement par deux autres enfants sur les conseils des enseignants des élèves. Aujourd'hui et certainement jusqu'à la fin d'année, il n'y aura pas de places disponibles.

Il a parfois été difficile de faire autant de lien que nous le souhaiterions avec les enseignants. En effet, le manque de personnel ALAE a également des répercussions sur le CLAS car les 2 animatrices qui interviennent sur ce dispositif manquent de temps pour bien assurer ce suivi.

Depuis janvier, les ateliers se déroulent sur l'école élémentaire en raison de problèmes de chauffage à l'Alpha B. Bien que l'équipe CLAS comprenne la situation, nous déplorons que les enfants ne puissent pas profiter de la médiathèque pendant une aussi longue période. Cela dessert le principe même du dispositif.

## Projets et actions :

La thématique de la citoyenneté est le fil rouge tout au long de l'année. Les enfants développent une action intergénérationnelle avec les personnes âgées de la Cerisaie. Une correspondance s'effectue depuis plusieurs semaines et favorise l'ouverture culturelle des enfants.

Le groupe a également :

- Participé à un concours de création de jeu de société organisé par la Fédération Léo Lagrange.
- Réalisé une affiche collective pour définir ce qu'est la citoyenneté à leurs yeux.
- Réalisé un arbre à vœux pour le repas des ainés organisé en janvier.

Les animatrices organisent aussi une chorale en espérant pouvoir chanter lors de la fête de l'école ou durant la semaine de portes ouvertes de l'ALAE en fin d'année.

## Parentalité :

Dans le cadre des actions parentalité, un goûter partagé a été proposé en décembre à l'ensemble des parents dont les enfants participent au CLAS. Ce fut l'occasion de mieux connaître ce que font leurs enfants durant les heures de CLAS. En mars/avril, nous espérons organiser avec les familles, une soirée partagée avec une sophrologue sur la thématique de l'aide aux devoirs et de la communication bienveillante.

Mme Bessière, Mme Erisay et les parents d'élèves remercient Mme Perrotin pour son travail et son implication pour son remplacement de Mme Ladurelle. Ils saluent son professionnalisme.

## 1.5 La restauration scolaire/ Le tri sélectif

Depuis novembre 2022, mise en place d'une nouvelle table de tri qui permet le tri sélectif dans son intégralité, notamment les emballages.

En partenariat avec la communauté des communes des Coteaux Bellevue, il y aura des animations pédagogiques autour du tri pour donner un sens à ce dispositif aujourd'hui obligatoire.

La prochaine commission menus restauration aura lieu le 09/02/2023.

#### 2. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

## > 2.1 Projet d'école

## 2.1.1 Projet d'école

Actions menées cette année : Olympiades de sport, journal de l'école, liaison GS/ CP, liaison CM2/6<sup>ème</sup>, chorale de 3 classes, appropriation du protocole pHARE, réunions pour la mise en place de l'offre culturelle.

2.1.2 Le projet pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école) / Les interventions de l'association e Enfance

#### Cadre général

« La loi pour une école de la confiance affirme le droit à une scolarité sans harcèlement. Le programme anti harcèlement «pHARe » permet de doter les écoles et les collèges d'un plan de prévention du harcèlement entre élèves. Ce programme combine plusieurs actions et dispositifs incluant un large éventail d'outils variés et concrets, pour prévenir le harcèlement et pour intervenir lorsqu'il se produit, à destination de l'ensemble des utilisateurs des écoles et des collèges. Il se présente sous la forme d'un échéancier d'actions, film annuel prédéfini, à mettre en place tout au long de l'année scolaire. »

Le protocole pHARe est une nouvelle base de travail pour la gestion des situations d'intimidation.

La circonscription a constitué une équipe ressource qui se compose d'un enseignant ressource vie scolaire, d'une conseillère pédagogique, de 2 directrices d'école déchargées à temps plein, d'une psychologue de l'Education Nationale.

Le rôle de l'équipe ressource de circonscription sera d'aider les équipes dans la compréhension de la démarche, d'accompagner les équipes dans la gestion des situations identifiées.

## Protocole de gestion d'une situation d'intimidation

- On est mis au courant d'une situation d'intimidation soit par l'élève cible, soit par un témoin, un confident de cet élève cible, par ses parents ou par le biais d'un référent académique.
- L'Inspecteur, qui est averti, affectera une personne de l'équipe ressource de la circonscription sur le dossier.
- Les informations au niveau de l'équipe enseignante sont partagées et une prise en charge est organisée.
- Des entretiens à mener auprès de l'élève victime d'intimidation, de ou des élève(s) présumé(s) intimidateur(s), des parents de l'élève victime sont programmés.
- Les parents de l'élève présumé intimidateur ne sont pas reçus dans un premier temps. Ils le seront si leur enfant présumé intimidateur n'a pas modifié son attitude.
- La situation est gérée, les entretiens menés jusqu'à ce que la situation revienne à la normale.

Le protocole pHARe est basé sur la méthode de préoccupation partagée.

L'élève cible de l'intimidation reçoit le soutien nécessaire et est rencontré autant de fois que cela est nécessaire de façon à l'aider à reprendre confiance en lui et à mobiliser ses ressources.

L'intervenant qui gère la situation adopte volontairement une attitude empathique. Les intimidateurs ne sont pas blâmés, pas punis.

L'objectif de la méthode est de défaire l'effet de groupe en ré-individualisant chacun de ses membres.

Les intimidateurs sont invités à rechercher eux-mêmes ce qu'ils pourraient faire pour que la cible se sente mieux Ceux qui ont participé à l'intimidation sont incités à devenir les acteurs de la résolution du problème qu'ils ont créé. On les place en position de réparer ce qu'ils ont fait subir à la cible.

En lien avec ce programme, nous aurons des interventions dans les classes de l'association E Enfance sur les dangers d'Internet les 16 et 17 février. Ces interventions étaient prévues initialement début décembre.

Modules notamment abordés :

se protéger de la désinformation, éviter les escroqueries, lutter contre le cyber harcèlement, avoir une attitude responsable sur Internet .......

De plus dans les classes, selon un calendrier choisi par chaque enseignant, une sensibilisation aux situations d'intimidation sera réalisée.

Projet de l'équipe pour l'an prochain : organisation d'une journée ou d'une 1/2 journée banalisée sur l'école pour faire vivre ce dispositif.

Ressenti des enseignants de l'école: Ce protocole avec une méthode de préoccupation partagée leur semble intéressant et constructif. Cependant, il leur paraitrait nécessaire d'avoir une formation sur le sujet même si l'équipe de circonscription sera là pour les guider. Les entretiens à mener et les fiches correspondantes qui sont à remplir ne sont pas évidents. L'aide d'un psychologue leur parait nécessaire.

## 2.1.3 Suivi des élèves / RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Mme Hazera, psychologue scolaire, intervient sur l'école et réalise le suivi de plusieurs élèves. Ses coordonnées sont consultables sur le panneau de l'école et dans le cahier de liaison des élèves.

Des équipes éducatives et de suivi sont réalisées comme chaque année. Elles permettent aux différents partenaires (famille, école, psychologue, référent de scolarité, autres professionnels (*orthophoniste, psychomotricien..*) d'échanger à propos de la scolarité de certains enfants et d'apporter des solutions.

- 3 AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap) sur notre école à cette date pour 11 élèves notifiés.
- 1 AESH accompagne un enfant de façon individualisée.
- 2 AESH accompagnent les 10 autres enfants de façon mutualisée.

Le dispositif PAP (*Plan d'accompagnement personnalisé*) n'est plus d'actualité. Seuls les dispositifs PPRE (*Projet personnalisé de réussite éducative*) et PPS (*Projet personnalisé de scolarisation*) continuent d'être mis en place.

#### 2.1.4 Evaluations nationales CP

Une seconde série d'évaluations nationales a été passée par les élèves de CP à partir de la mi-janvier. Les parents seront tenus au courant des résultats de leur enfant.

# 2.1.5 Informatique, BCD (Bibliothèque Centre de Documentation), offre culturelle, Prix des Incorruptibles et ateliers de lecture

#### Offre culturelle

Mme Bessière: L'offre culturelle cette année a un format différent. Les élèves bénéficieront de 2 semaines en immersion: la semaine du 27 mars et la semaine du 19 juin. Il s'agit d'une immersion d'artistes au sein de l'école (2 danseurs, 1 musicien et 1 dessinateur)

Une réunion pour caler l'organisation générale aura lieu le jeudi 16 février après la classe.

Ce nouveau format a aiguisé la curiosité de l'équipe enseignante. Le volume horaire proposé lui semble tout de même faible et la programmation tardive dans l'année. Un bilan sera réalisé à la fin de ces interventions.

*Mme Erisay*: Un spectacle aura lieu à la fin du cursus le 23 juin pour les enfants et un spectacle tout public est prévu le 30 juin. La mairie attend à l'issue des vacances d'hiver, une proposition de l'école sur le thème souhaité pour l'an prochain pour l'offre culturelle. Elle proposera à l'équipe enseignante 2 choix possibles.

Les parents d'élèves : ils souhaiteraient qu'il y ait une anticipation du thème, afin que le travail commence plus tôt dans l'année.

Mme Perrotin: sur le temps ALAE, la compagnie des pieds bleus intervient certains jeudis soirs en offrant une lecture vivante très intéressante.

# BCD (Bibliothèque et centre de documentation), Prix des Incorruptibles et autres lectures

La BCD a été délocalisée. Elle se trouve désormais dans le hall de la partie du haut de l'école. Elle permet ainsi aux classes d'y accéder avec l'effectif complet des élèves. Il manque actuellement un ordinateur pour pouvoir réaliser l'enregistrement des livres empruntés. Le fond de livres sera enrichi régulièrement. L'équipe enseignante fera des propositions d'achats à Mme Charles, responsable de la Médiathèque qui est en charge des achats pour la BCD.

Les élèves accèdent à la BCD sur le temps école et le temps périscolaire. Des règles communes d'organisation ont été mises en place.

Mme Erisay : Une solution est à l'étude pour la gestion de l'emprunt des livres.

Prix des Incorruptibles et autres ateliers de lecture: Comme indiqué lors du précédent conseil d'école, chacune des classes suivantes bénéficiera de 6 séances de 1h30 pour l'année: CPa, CPb, CE1CE2, CE2, CE2CM1, CM1 et CM1CM2. Suite à la demande de l'équipe enseignante, et pour des raisons pédagogiques, l'activité se déroulera dans une autre salle que celle de la BCD.

Les classes du CPCE2, CM2 et CE1 ont un projet de lecture à haute voix et lecture en mouvement pour le même volume horaire.

Ces interventions sont menées par Mme Charles et Mme Massonnier, intervenantes à la Médiathèque. Les bibliothécaires peuvent également préparer un stock de livres sur un thème donné. Les livres sont gardés dans la classe un certain temps.

#### Informatique

Mme Bessière : Mr Davezac, adjoint à la Mairie, en charge de la maintenance, a mis les différents ordinateurs de l'école en réseau

Les classes utilisent la nouvelle salle informatique. La connexion à Internet fonctionne très bien. Il y a par contre un souci au niveau du traitement de texte qui n'est pas évident à mettre en place. Les élèves ne peuvent donc pas s'en servir pour l'instant.

Mr Davezac recherche une solution.

## 2.1.6 Liaison avec le Collège

La visite du Collège de Saint Jean par les futurs collégiens aura lieu en juin.

Une réunion a eu lieu le jeudi 2 février avec la nouvelle principale du collège de Saint Jean Romain Rolland, Mme Amigues. Cette dernière viendra en mars rencontrer les parents des futurs sixièmes.

Le principal adjoint viendra pour sa part en avril ou mai pour rencontrer les élèves de CM2.

Un conseil école collège aura lieu d'ici la fin de l'année pour l'organisation des futures actions de partenariat.

## > 2.2 Volet éducatif et culturel

## 2.2.1 Sorties ou animations pédagogiques prévues

CPa: projet de sortie au musée des dinosaures avec les CE1 à Espéraza en mai / attente réponse JMF pour le 4 avril.

Rencontre dans le cadre de la liaison GS/CP autour de la galette + rencontre sportive en principe en avril Projet Rallye piétons avec le CPb.

Plantation d'arbres avec les GS le 16/02 dans le cadre du projet Plant'arbres.

CPb: classe d'eau en mars avec le CM1

Rencontre dans le cadre de la liaison GS/CP autour de la galette + rencontre sportive en principe en avril

Projet Rallye piétons avec le CPa

Plantation d'arbres avec les GS le 16/02 dans le cadre du projet Plant'arbres

CPCE2: sortie le 14 avril au musée Saint Raymond, en attente pour les JMF pour le 4 avril, village gaulois le 3 juin.

**CE2 :** sortie au théâtre du Capitole le 26 janvier et au musée gaulois le 3 juin. Projet de Rallye piétons à Toulouse et de sortie à la halle aux machines en juin.

#### CE2CM1

- concert des JMF de jazz avec les CM1 le 4 avril
- concert des JMF de musiques tziganes avec les CM1 le 9 février
- Sortie de fin d'année à définir (peut-être avec les CM1CM2)

#### CM1:

- -Semaine "eau" avec une sortie probable au bord de l'Hers en mars.
- JMF jeunesses musicales de France le 9/02 (Zima musiques Tziganes et Russes)
- Jelly jazz spectacle musical le 4/04
- Rencontre Rugby à définir mi- juin
- Projet de sortie à la halle aux machines avec le CE2

## CM1CM2 et CM2

Projet de sortie Halle de la machine/envol des pionniers à Montaudran sur une journée.

Théâtre du Capitole pour assister au récital scolaire des chœurs du capitole à la fin du mois de mai

CE2CM1, CM1, CM1CM2 et CM1CM2: venue d'un intervenant du CNES le 18 avril

CM1CM2 et CM2 : Sensibilisation à la Légion d'honneur à la Mairie fin mars

Le dispositif « école au cinéma » se poursuit pour l'ensemble des classes de l'école.

Toutes les classes iront au salon des arts en mars et au festival « détours en cinécourt » fin mai ou début juin.

Les élèves des 10 classes assisteront également au moment musical « Classico » organisé par la mairie à Castelmaurou le 8 juin.

## 2.2.2 Education physique et sportive

Natation : les cycles se poursuivent

Basket: cycle pour les CE2 (+ 6 CE2 du CE1CE2) et les CE2CM1 avec Léo animateur de l'ALAE

Olympiades de sport prévues pour la fin de l'année

Cycle Rugby pour les CE2CM1, CM1, CM1CM2 et CM2 en période 4 (mars/ avril)

#### 2.2.3 Aide aux devoirs

Mme Bessière: Nous avons déjà parlé de ce dispositif dans les précédents conseils d'école. Ce serait important pour notre école qu'il puisse se mettre en place.

Mme Erisay et les parents d'élèves : Un projet est en cours et sera présenté à l'équipe enseignante lors d'une réunion au mois de mars. Il sera basé sur l'intervention de bénévoles.

Une nouvelle adhérente de l'association des parents d'élèves a participé à la mise en place d'un projet similaire sur une école de Saint Jean. Elle partagera son retour d'expérience pour aider à la mise en place d'une aide aux devoirs sur notre école. Ce projet une fois défini sera porté par l'association des parents d'élèves, l'ALAE en collaboration avec l'équipe enseignante.

Afin de tester l'organisation du dispositif, un essai sera effectué avant la fin de l'année scolaire. L'objectif étant une mise en place à la rentrée de septembre 2023.

# 3. L'ÉCOLE ET SON ENVIRONNEMENT

### Le PEDT (Projet éducatif territorial)

*Mme Erisay :* Une réunion a eu lieu le 18 janvier avec deux présidents d'associations, la direction de l'ALAE, les parents d'élèves, des élus, Mr Uzac des services techniques, Mme Cortès et Mme Bessière.

Les 4 axes (sport, citoyenneté, développement durable, culture) ont été évoqués.

L'objectif était de se connaître et de mettre en place des actions liées à ces différents axes.

Courant mars, une réunion est prévue avec les associations de la commune.

## Les spectacles de Noël de décembre

Ils ont eu lieu le vendredi 16 décembre en 2 temps l'après-midi. Il s'agissait d'un théâtre d'ombres de la compagnie « Le théâtrivore ». Ils ont été cofinancés par l'association de parents et l'école.

L'équipe enseignante remercie l'association de parents d'élèves et indique que c'est difficile de trouver un spectacle adapté à tous les âges.

## Présentation des actions et prévisions de l'APEC FCPE

- L'opération « plumier » : 467 objets ont été vendus avec des bénéfices de 1 511,60€, qui ont servi à participer au financement des spectacles de Noël et à financer les chocolats pour les enfants.
- Fête de Noël sur le parvis de la maternelle : les bénéfices se sont élevés à 350,94€ et ont été reversés à l'association « Vaincre la mucoviscidose. »
- Un Carnaval est prévu le 11 mars avec la participation de l'ALAE. Les affiches et Mr Carnaval seront créés par les enfants sur le temps ALAE/ ALSH. Des doléances seront rédigées par certaines classes.
- La fête des enfants pourra se reconduire dans le même esprit que celle de juin 2022. La date serait le 30 juin.

Date du prochain conseil d'école : Jeudi 8 juin 2023

La directrice de l'école élémentaire Nathalie Bessière Enseignants pour l'aide à la prise de notes Mme Estéveny et Mr Marion